

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Jean Vigo - BTS - Services - Comptabilité et gestion

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée Jean Vigo - BTS - Services - Comptabilité et gestion	Jury par défaut	Autres candidats	5	70	20	25	27	27
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	5	17	12	12	27	27
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	8	36	26	31	27	27

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser au management et à la gestion des entreprises et à leur environnement économique et juridique

Disposer de compétences pour travailler en équipe

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale

Disposer de compétences techniques et relationnelles propres aux métiers de la comptabilité et de la gestion

Disposer de compétences techniques et calculatoires pour traiter des données de gestion

Avoir la capacité d'évoluer dans des environnements numériques

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

1ere Année :

culture générale et expression (3 h) ; anglais langue vivante obligatoire (2 h) ; mathématiques appliquées (2 h) ; culture économique, juridique et managériale (4 h + 1,5 h) ; contrôle et traitement comptable des opérations commerciales , contrôle et production de l'information financière (6 h) ; gestion des obligations fiscales et gestion des relations sociales (5 h) ; analyse et prévision de l'activité et analyse de la situation financière (2 h) ; fiabilisation de l'information comptable et système d'information comptable (2 h) ; ateliers professionnels (3 h) ; accès aux ressources informatiques et documentaires (3 h)

2eme Année :

culture générale et expression (3 h) ; anglais langue vivante obligatoire (2 h) ; mathématiques appliquées (2 h) ; culture économique, juridique et managériale (4 h + 1,5 h) ; contrôle et traitement comptable des opérations commerciales et contrôle et production de l'information financière (4 h) ; gestion des obligations fiscales et gestion des relations sociales (2 h) ; analyse et prévision de l'activité et analyse de la situation financière (5 h) ; fiabilisation de l'information comptable et système d'information comptable (2 h) ;ateliers professionnels (4 h) ; accès aux ressources informatiques et documentaires (3 h)

Stage en entreprise :10semaines dont 6 semaines en fin de 1re année et 4 semaines en 2e année

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Chaque dossier est examiné et un avis est attribué en tenant compte des critères suivants : notes de terminales et du baccalauréat si déjà obtenu dans les disciplines principales qui dépendent de la série du baccalauréat (français, économie, droit, gestion, anglais, mathématiques...) / avis du conseil de classe / appréciations des bulletins concernant l'implication du candidat, l'absentéisme / la lettre de motivation. Le classement est réalisé à partir de ces critères.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Le principal conseil aux candidats est de fournir le maximum d'informations sur leur motivation en remplissant correctement la rubrique activités et centre d'intérêt ainsi que le projet de formation. Trop de lettres de motivation sont des lettres standard ne correspondant pas à la formation demandée, les fautes d'orthographe ne sont pas corrigées. La lettre de motivation comporte parfois deux ou trois lignes.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes des disciplines générales et professionnelles	Notes en culture, économie, droit, gestion, mathématiques, anglais	Notes des bulletins de première et terminale Notes du baccalauréat si obtenu	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail		Appréciations des professeurs sur les bulletins Notes des épreuves anticipées de français	Très important
Savoir-être	Assiduité, autonomie et capacité à s'investir	Autonomie, assiduité, implication	Capacité à s'investir dans les travaux demandés Appréciations des professeurs	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, cohérence du projet	Motivation	Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, activités extra-scolaires	Participation aux instances lycéennes Activités bénévoles	Champ Engagement citoyen et Activités et centre d'intérêt de la fiche Avenir	Complémentaire

Signature :

Philippe CROS,
Proviseur de l'établissement Lycée Jean Vigo